



Protection du nom de l'entreprise

Par **Im82**, le **25/06/2008 à 09:10**

Bonjour, une entreprise existe sous le nom " I xyz wrt" je souhaite créer une société sous le nom "xyz wrt", est-ce possible sans risque pour moi ? (les mots "xyz" et "wrt" sont des mots très courants) Cordialement, LM

Par **palmer**, le **25/06/2008 à 20:32**

quel idée vouloir de nomer une société "xyz wrt" ??????????????????

Par **Im82**, le **25/06/2008 à 21:47**

"xyz wrt" sont des lettres choisies au hasard car je ne souhaite pas divulguer le nom de l'entreprise. L'idée est de savoir si , à une lettre près, je cours un risque ou pas en reprenant tous les autres caractères du nom.